



MASSÉRAC, le 3 Juillet 2025

Membres du Conseil Municipal
44290 MASSERAC

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 JUILLET 2025 A 18 H 00

Absent Excusé :

Mr Yann LETORT
Mr Thierry OLLIVIÉ donne pouvoir à Mr Régis CLAVIER
Mme Anne-Cécile JOLYS
Mr Alan HOUQUET
Mme Christine CHOTARD

Secrétaire de séance : Mme Laëtitia COURDIER

- **COMMUNE**

○ **Délégation signature à Mr Régis pendant la période estivale pour tous projets de signature chez le notaire au nom de la commune**

Mr le Maire informe les élus de ses dates de congés et demande l'autorisation de donner délégation à Mr Régis CLAVIER, 1^{er} Adjoint au Maire, pour assurer le suivi des dossiers et les signatures des documents.

○ **Gare de Massérac**

Mr Le Maire relate le dossier de la gare, à savoir une première décision de la Région de supprimer un arrêt à Massérac et d'en ajouter un à Langon, à la condition que les communes soient d'accord entre elles.

Les communes n'étant pas d'accord entre elles, la suppression de l'arrêt à Massérac est supprimée, donc l'arrêt du soir de Massérac reste en fonction.

○ **IMS 205.2026**

Les élus décident de renouveler la convention pour l'année scolaire 2025 pour la somme de 1 801,56 €.

○ **Redon Agglomération : SCOT : Avis de la commune**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Émet un avis favorable avec réserves sur le projet de SCoT arrêté du territoire de REDON Agglomération, tel qu'arrêté par délibération du 26 mai 2025 ;**
- **Formule les observations suivantes (le cas échéant) :**
 - Transport Sur Réservation : pas d'arrêt à Massérac
 - Aire de covoitage : pas d'aire de covoitage à Massérac
 - Périmètre de protection des captages d'eau : pas de conditions particulières pour protéger davantage le périmètre. Il faut prendre en considération ce périmètre pour la nécessité de protection environnementale.
- **Demande que ces observations soient prises en compte dans la suite de la procédure, notamment lors de l'enquête publique et de l'approbation du SCoT (le cas échéant).**

o **Mise à jour du Tableau des Effectifs au 1^{er} Septembre 2025**

Le tableau des effectifs est mis à jour au 1^{er} Septembre 2025 comme suit :

Grade	Fonction Poste	Type contrat	H/SEMAINE	o/o	ETP
Filière Administrative					
Adjoint Administratif					
Principal 1 ^{ère} classe	Secrétaire de Mairie - Finances	Titulaire FPT	35 H	100.00	1
Adjoint Administratif	Accueil	Titulaire FPT	23 h 50	67.14	0.67
Filière Technique					
Adjoint Technique	Agent entretien espaces verts et bâtiments	Titulaire FPT	35 H	100.00	1
Adjoint Technique	Agent entretien bâtiments et espaces verts	Titulaire FPT	35 H	100.00	1
Adjoint Technique	Cuisinier - cantine municipale	Titulaire FPT	21 H 23 annualisées	60.65	0.61
Adjoint Technique	Agent de service cantine, surveillance cour et Mén	Stagiaire FPT	10 H 09 annualisées	28.81	0.29
Adjoint Technique	Agent de service cantine et surveillance cour	Stagiaire FPT	6 H 18 annualisées	17.66	0.17
Adjoint Technique	Agent de service - Ménage Ecole	Stagiaire FPT	11 H 39 annualisées	32.53	0.33
Filière Animation					
ASEM Principal 1 ^{ère} classe	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	Titulaire FPT	30 H 12 annualisées	86.06	0.86
TOTAL ETP					5.93

Questions et Informations diverses :

○ **Point sur les logements vacants**

Mr Le Maire donne la parole à Mr Régis CLAVIER :

Tous les logements vacants n'ont pas été recensés par RA donc un nouveau point sera fait avec RA.

○ **Point sur les projets de la commune**

Mr Le Maire résume les 3 projets de la commune :

- Pôle Logements
- Pôle Culturel
- Pôle Commerces : la commune a fait une proposition sur le rachat du Ti Melem. Pour l'instant, le dossier est en négociation.

○ **Réunion des Associations le Samedi 6 Septembre 10 H 00 à la Mairie (Forum le Vendredi 12 Septembre 16 H - 20 H à la Salle Polyvalente)**

En fin de réunion, un hommage est rendu à Mr Alain CLAVIER, responsable non élu de la commission communale « Voirie et Agriculture » : une minute de silence est observée.